

# LABRESSE INFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 391 | Décembre 2021

## DOSSIER Noël à La Bresse

## Nouveau bulletin et application mobile



Sacré changement pour la communication de la ville, Charlotte, l'ancienne chargée de communication a laissé sa place à Laura. Le bulletin s'offre un rafraîchissement auquel les équipes ont participé au sein de la commission et à mes côtés. Ce bulletin réduit son empreinte écologique tout en conservant le fond habituel. L'application mobile « La Bresse-Vosges » sera également bientôt disponible et vous permettra un lien encore plus direct avec vos services municipaux.

*Yannick Daniélou, conseiller délégué à la communication*

*Vous l'aurez sans doute remarqué, le bulletin du mois de décembre a changé d'allure... Même si la forme change, le fond reste intact. De nouvelles règles éditoriales ont également été établies, permettant d'avoir une équité entre chacun de vous, tout en gardant l'âme des textes que vous nous envoyez.*

### Le nouveau bulletin

#### Les rubriques

Les rubriques ont été conservées, même si certaines ont légèrement changé de nomination ou d'ordre d'apparition dans le bulletin.

Voici les principaux changements :

- La rubrique « **Vivre ensemble** » qui comportera des infos de type saisonnier, infos civisme, urbanisme ou « le saviez-vous ? »
- La rubrique « **Actualités** » avec des sous-rubriques : Vie communale, Culture, Sports, OTL, Événementiel, Police Municipale
- La rubrique « **Rétro** » avec des sous-rubriques : Vie communale, Culture, Sports et Événementiel
- La rubrique « **Les infos sympas** » : le dicton du mois, la recette du mois et la photo du mois dernier

#### Le graphisme global

- La **une** : nouvelle police d'écriture et nouvelle mise en page
- Les **rubriques** : un code couleur par rubrique
- L'**utilisation de pictogrammes** dans certaines pages

- **L'agenda** : mise en page différente

#### Les règles éditoriales

- Les articles comportent 150 mots maximum, afin de respecter l'équité entre tous
- Les signes personnels (« nous », « on », « je ») et les majuscules sont à éviter



### L'application :

#### La Bresse a son application mobile !

Vous pourrez y retrouver toutes les actualités de la ville, des informations pratiques, l'agenda des animations... Des signalements pourront également être effectués par les habitants, pour informer d'un quelconque danger ou diverses informations. Elle sera en ligne pour les vacances de Noël !

Charlotte étant partie vers de nouveaux horizons, c'est Laura qui est désormais en charge de la communication de la ville, dont la gestion du bulletin municipal. Diplômée d'un master en gestion de la communication des organisations et relations publiques, Laura est arrivée en octobre dernier au sein du service Communication et Culture. C'est désormais auprès d'elle que vous adresserez vos articles pour les prochains bulletins.

**Pour rappel, l'adresse e-mail pour vos articles est la suivante : [bulletin@labresse.fr](mailto:bulletin@labresse.fr)**



04

Vivre ensemble

05-09

Actualités

09

Cinéma

10

Tribune

11-17

Dossier  
Noël à La Bresse

18

Infos sympas

19-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda  
Culture - Sport - Loisirs

Chers Bressaudes et Bressauds,

Plus d'un an et demi après le début de la crise COVID19, force est de constater que nous n'en sommes pas encore sortis. Les indicateurs sanitaires ne sont pas favorables dans notre pays, par contre, pour le moment, le département des Vosges semble être plutôt épargné, peut être grâce à un taux de vaccination important dans l'ensemble de la population.

Même si nos conditions de vie et de rassemblement se sont considérablement assouplies, il est indispensable de maintenir les gestes barrières, port du masque dans les milieux confinés, et respect du contrôle du Pass sanitaire dans les lieux publics.

Je vous demande également d'être particulièrement vigilants lors de vos visites à nos aînés que cela soit à domicile ou dans nos Ehpad.

En maintenant notre vigilance et avec un minimum de discipline, nous pourrions passer cette nouvelle vague de contaminations dans les meilleures conditions possibles.

La saison d'hiver qui se profile connaîtra elle aussi, de probables contraintes mais je fais le vœu que nos installations, équipements et établissements touristiques puissent connaître une belle activité indispensable à notre économie Montagnarde.

Je souhaite à toutes et à tous de belles préparations des fêtes de fin d'année.  
Sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

LABRESSE INFOS - N° 391

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

DÉCEMBRE 2021

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21  
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTL et associations  
diverses, Marc Fulgoni.

Tirage

2600 exemplaires

## Le saviez-vous ?



### Nouveau disque de stationnement

La zone bleue concerne la rue de l'église, la rue de la fontaine Saint Laurent, le quai des Iranées côté commerces et la place du Champstel. Elle permet une rotation des véhicules en stationnement. En effet, bien qu'il y eût une forme de tolérance en dehors des périodes touristiques, elle sera désormais appliquée tout au long de l'année.

Cette obligation s'applique également aux commerçants et riverains qui doivent déplacer leur véhicule dès que le temps sera passé, afin de permettre l'arrêt des personnes de passage en centre-ville, et de faciliter l'accès aux commerces.

Comment ?

« Le conducteur devra renseigner son heure d'arrivée sur le disque européen à apposer derrière le pare-brise de son véhicule, ceci pour une durée de stationnement de 1 h 30 max. Cette durée sera valable dans les créneaux de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, tous les jours sauf les dimanches et jours fériés ».



### Nouveau à La Bresse

« Chez Pierre », un artisan passionné,

Une nouvelle enseigne à La Bresse pour le plaisir des gourmands ! Après avoir proposé leurs cakes et « babka » sur le marché d'été, Pierre et Mélanie ouvrent leur boutique de biscuiterie, chocolaterie et glacerie.

À découvrir sans modération  
à l'ouverture début décembre.

Chez Pierre Joulia

chezpierrejoulia

Adresse : 1, rue du Hohneck





# TAXI DENIS

**88250 LA BRESSE**

# 06 76 47 33 95

**Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR  
Colis et Messagerie**





NOUVEAU : PAIEMENT 20 FOIS SANS FRAIS

ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA  
SAV / PARTENAIRE INTERNET NORDNET  
INSTALLATION D'ANTENNES / VIDEO SURVEILLANCE  
VENTE DE PRODUITS RECONDITIONNES ET GARANTIS.  
**LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS**  
9 ROUTE DE CORNIMONT 88250 LA BRESSE  
TEL : 03.29.25.67.67  
gitem.labresse@orange.fr

## Vie communale

### Travaux en cours

#### Débardage parking du lac des corbeaux



Les travaux de débardage ont débuté pour l'aménagement du nouveau parking du Lac des Corbeaux, prévu pour l'année prochaine. Cet aménagement vise notamment à agencer le parking sur deux niveaux, ainsi qu'à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, avec deux places de parking qui leurs sont dédiées.



Une coupe de sapins a permis de libérer un accès tout le long de la conduite permettant d'acheminer l'eau du Lac des Corbeaux jusqu'à la turbine. Cette coupe permet d'accéder à cette conduite pour la réparer en cas de casse, et évite également que de grosses racines se développent autour d'elle.

## Sports

### Garage piste d'athlétisme

Les travaux du nouveau « garage » de la piste d'athlétisme se sont terminés après une année écoulée depuis l'établissement des devis en septembre 2020. Ce préfabriqué de 6m de long, 3m de large et 2,55 m de hauteur provient de La Compagnie des Garages à Golbey. Il est en béton recouvert de crépi, assorti à la couleur du gymnase. La réalisation et la pose de la charpente avec bac acier a été effectuée par l'entreprise Constructions du Raindé.

La préparation du terrain a représenté environ une semaine de travail non continue pour le service Voirie, suivi par le raccordement électrique du service Bâtiments. La pose de la toiture a été effectuée en Juin 2021. Ce nouvel espace a été inauguré début du mois par les bénéficiaires de la section athlétisme de la Bressaude.

Le coût total de l'investissement s'élève à 12 496,79 € TTC.





**Cabinet de Psychologie et de Sophrologie**  
37 rue François Claudel  
88250 LA BRESSE

**Consultations sur RDV**  
07.69.69.67.83  
jcoulon16@outlook.fr

[www.justinecoulon-psy.fr](http://www.justinecoulon-psy.fr)

Psychologue clinicienne  
Sophrologue

## Culture

### "Quand la musique est bonne !"

À La Bresse le samedi 11 Décembre, Michael Jones en personne...

Du Goldman à foison, du Rock, du partage et de la bonne humeur au programme.

Venez faire le plein de belles énergies à la Salle des Fêtes à partir de 20h

Première partie : Mary Cooper / 35€ en prévente 40€ sur place

Dépêchez-vous de réserver vos billets sur le lien :

<https://www.weezevent.com/mickael-jones-la-bresse>

Ou chez nos partenaires habituels : Super U et Maison de la Presse

Renseignements au 06 32 50 69 76

On vous garantit une soirée de folie !



## Restos du cœur



Fin novembre 2021 a débuté la 37<sup>e</sup> campagne d'hiver des Restos du Cœur. Le Centre de La Bresse, qui intervient sur le secteur de La Bresse, Cornimont et Ventron, répond une nouvelle fois présent pour aider les plus fragiles d'entre nous à passer cette période difficile. Si la situation sanitaire et économique semble s'améliorer, l'envolée des prix de l'énergie complique la situation de beaucoup.

Le centre de La Bresse, situé au 4 rue Paul-Claudiel (en face du Super U), sera ouvert le mardi matin et le vendredi matin, chaque semaine, de 8h30 à 12h.

Les personnes souhaitant soutenir l'action des Restos du Cœur peuvent déposer des denrées pendant ces heures d'ouverture ou contacter le centre au 06 99 51 59 27.

Sont particulièrement souhaités : Conserves diverses ; riz, pâtes, légumes secs, purée, soupe ; huile, farine, sucre ; gâteaux secs, fruits au sirop ; produits d'hygiène et pour les bébés, couches n° 5.

## Événementiel Économie familiale

Venez découvrir les réalisations de l'économie familiale créées par des petites mains de fées. Vous pourrez trouver des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année dans leur chalet les 4 et 5 décembre prochains. À bientôt



## La Bresse-Hohneck recrute

**LA BRESSE-HOHNECK RECRUTE DES EXTRAS**  
DES POSTES OUVERTS À TOUS

Agents d'exploitation H/F  
Hôtes de vente H/F

le week-end en semaine  
à temps partiel ou temps complet  
pendant les vacances ou en dehors  
... quand vous voulez !

Des postes qui s'adaptent à votre quotidien

labresse.labellemontagne.com

## Événementiel

### Marché de Noël

Au pied du sapin de la Place du Champstel, au cœur de la ville, le village de Noël vous accueille !

Venez découvrir les producteurs et artisans d'ici et d'ailleurs dans les chalets et profiter de l'atmosphère conviviale et chaleureuse autour des torches norvégiennes. Vous pourrez aussi poster votre liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du Père Noël au cœur de la forêt illuminée.

#### Horaires les 4, 5, 11, 12 décembre

Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h

#### Du 18 décembre au 2 janvier

Du lundi au samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h - Sauf dimanche 2 janvier de 10h à 13h

#### Samedi 4

- 9h-17h : vente de sapins de Noël par les ADMR - Rue Mougel Bey
- 15h-17h : atelier décorations de l'Avent avec « Arum de fleurs »
- Dès 15h : Balades à poneys\* avec l'écurie du champ du vent (\*activité payante- suivant météo)
- 16h30 : rendez-vous pour le traditionnel défilé de Saint-Nicolas.
- 18h : inauguration du marché de Noël avec feux d'artifice, la troupe « OLE'CADADA », séance photos avec St Nicolas et Père Fouettard.

#### Dimanche 5

- 9h-12h : atelier décorations de l'Avent avec « Arum de fleurs »

#### Samedi 11

- Dès 17h, dégustations de vins d'Alsace et charcuteries traditionnelles sur fond musical avec Alexis Balandier, accordéoniste.
- Dès 15h : Balades à poneys\* avec l'écurie du champ du vent (\*activité payante- suivant météo)
- Tirage au sort, avec l'association des commerçants, des bulletins de



N'oubliez pas de déposer votre lettre pour le Père Noël !

l'opération « LOGO QUIZZ » pour gagner des bons d'achats.

- 9h-17h : vente de sapins de Noël par les ADMR - Rue Mougel Bey

#### Dimanche 15

- 9h-12h : vente de sapins de Noël par les ADMR - Rue Mougel Bey

#### Lundi 20 et 27 décembre

- 20 : soirée après-ski en musique, autour des torches norvégiennes avec EL NINO SOLO
- 27 : soirée après-ski en musique, autour des torches norvégiennes avec CECI-CELA

#### Judi 23 et vendredi 31 décembre

- 18h : lâcher de lanternes blanches. Spectacle à ne pas manquer ! (Annulé en cas de pluie)

#### Judi 23

- dès 14h : Pour les gourmands, atelier de façonnage et dégustation de bredelas avec Cook Event Services.

#### Vendredi 24

- 10h-12h et 14h-16h : séance photo avec le Père Noël : portrait seul ou en famille. (Photo offerte par la ville et l'association des commerçants Altytud'630)

#### Mercredi 29

- 18h30 : patinage artistique avec le spectacle féérique de Noël de la troupe EverEst on Ice de Colmar

## Sapin à Pforzheim



Symbole de l'amitié entre les deux communes, un sapin de 14 mètres de haut provenant de la forêt de La Bresse a été transporté et installé au marché de Noël de Pforzheim, en Allemagne. Assuré par Laurent Pierrat, conseiller en charge de l'agriculture, de la forêt et du développement durable, et l'association des « Amis de Pforzheim », le sapin a été réceptionné par la coordinatrice du jumelage, Monika Finna.



# ACTUALITÉS

## Office de Tourisme et Loisirs

### Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au domaine nordique de La Bresse-Lispach.

La mise à jour des cartes de résidents permanents de La Bresse se fera directement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach.



La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2 € / carte). Chaque demandeur devra être présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Dans tous les cas, il conviendra de vous munir de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence principale et permanente à La Bresse.

#### RAPPEL :

Le forfait ski de fond peut être encodé sur votre carte d'abonnement piscine-patinoire.

Il est strictement personnel et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse, il sera immédiatement bloqué aux portillons d'accès.

### Le nouveau guide touristique est disponible.

La nouvelle édition du guide pratique hiver 2021/2022 est disponible. La brochure présente les activités, bons plans et nouveautés pour réussir à coup sûr ses vacances à La Bresse ! Disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)



## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 - Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [accueil.piscine@labresse.fr](mailto:accueil.piscine@labresse.fr)

Jusqu'au 17 décembre 2021

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining coachée de 18h à 18h45
Mardi	16h30 à 19h	17h15 à 18h45 sur réservation	De 17h à 19h	Aquatraining libre de 16h30 à 18h
Mercredi	10h30 à 13h 14h15 à 19h		De 11h à 13h et de 17h à 19h	Ecole de natation 9h30 à 10h30 Aquagym de 19h à 20h
Jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h	Aquagym en musique de 12h15 à 13h15 Aquabress de 19h à 20h
Vendredi	16h30 à 21h	17h15 à 18h45 sur réservation	De 19h à 21h	
Samedi	10h30 à 13h 14h15 à 18h	15h à 17h45 sur réservation	De 11h à 13h et de 16h à 18h	
Dimanche	10h30 à 13h			

Vacances de Noël - Horaires du 18 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> Janvier 2022

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14h à 17h45	15h à 17h30 sur réservation	De 15h45 à 17h45	Aquatraining coachée de 18h à 18h45
Mardi	10h30 à 13h 14h15 à 19h	15h à 18h45 sur réservation	De 11h à 13h et de 17h à 19h	Aquatraining libre de 16h30 à 18h
Mercredi	10h30 à 13h 14h15 à 19h	15h à 18h45 sur réservation	De 11h à 13h et de 17h à 19h	Aquagym en musique de 19h à 20h
Jeudi	10h30 à 13h 14h15 à 19h	15h à 18h45 sur réservation	De 11h à 13h et de 17h à 19h	Aquabress de 19h à 20h
Vendredi	14h à 17h	15h à 16h45 sur réservation		Aquagym en musique de 12h15 à 13h15
Samedi	14h à 18h	15h à 17h45 sur réservation	De 16h à 18h	
Dimanche	10h30 à 13h 14h15 à 18h			

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

#### LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn / 120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)  
Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

#### SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.  
Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : [accueil-piscine@labresse.fr](mailto:accueil-piscine@labresse.fr)

Un protocole sanitaire est en place afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du personnel. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable.

## Horaires patinoire du 18 décembre 2021 au 13 mars 2022

	Vacances de Noël du 18/12/2021 au 02/01/2022		Du 03/01/2022 au 09/01/2022	Du 10/01/2022 au 04/02/2022	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	Fermé	
Mardi	10h30 - 19h		14h - 19h	Fermé	
Mercredi 22/12	10h30 - 19h		14h - 19h	14h - 19h	
Mercredi 29/12	10h30 - 17h Spectacle à 18h30		14h - 19h	14h - 19h	
Jeudi	10h30 - 19h		14h - 19h	Fermé	
Vendredi	10h30 - 17h	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	Fermé	
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

## Le bus hivernal reprend du service cet hiver

Avec ses 10 rotations par jour (5 le matin et 5 l'après-midi), ce service de transport gratuit permettra à la population locale et aux vacanciers de rejoindre les stations de ski de La Bresse- Hohneck et de Lispach en toute sérénité, du 19 décembre au 2 janvier et du 5 février au 5 mars. Les rotations seront également assurées les week-ends de janvier et début février. Le dépliant avec les arrêts et les horaires est disponible à l'Office de Tourisme, à la mairie et chez les commerçants. Vous pouvez également le télécharger sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)





## Article du groupe majoritaire

Au cours des années précédentes, le Conseil d'exploitation de la Régie Municipale d'Électricité a réfléchi à la modification de ses statuts afin de pouvoir s'adapter à l'ouverture des marchés de l'électricité. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, les marchés de l'électricité et du gaz sont ouverts à la concurrence pour l'ensemble des clients. La Bresse ne fait pas exception, et les entreprises ont la faculté de choisir leur fournisseur par le biais de contrat d'achat sur une durée variable de 1 à 3 ans.

Au fur et à mesure des années, les seuls d'éligibilité à ces contrats ont évolué et désormais, quiconque peut choisir ces contrats et sortir du tarif réglementé.

Pour se préparer à ces évolutions, le conseil d'exploitation de la RME a proposé au Conseil Municipal de modifier ses statuts afin de pouvoir fournir de l'électricité, mais aussi réaliser des investissements et des actions en dehors du territoire communal, ce qui a été validé en décembre 2020.

Le groupe d'opposition déclare que cela s'est fait dans la précipitation mais après un long débat... dont acte ! Un des motifs développés par le groupe d'opposition est que la RME sera soumise à l'impôt... Ce n'est pas la RME qui sera soumise à l'impôt, mais une partie de ses activités. La production d'énergie est dans le domaine concurrentiel et de fait, la partie production et vente d'énergie, tout comme d'autres activités de la commune, est soumise à l'impôt, et c'est la loi !

La RME réfléchit aussi depuis plus d'un an à un co-investissement avec Hydrocop (société regroupant des Entreprises locales de distribution au niveau National), pour acheter 6 centrales hydroélectriques sur la vallée. Ces centrales ont une capacité de production de 5 000 MWh, et sont localisées à Cominont, Thierfosse, Basse sur le Rupt et Cheminail... Il s'agit effectivement d'achat de parts de société à hauteur de 40% du capital. Cette société réalise un chiffre d'affaires de 645 000 euros, et si l'on écoute le groupe d'opposition, l'investissement n'est pas rentable et est risqué.

Comme tout investissement, il y a un risque, au vu des écrits ci-contre, la rentabilité ne serait effective que dans 18 ans, en prenant en compte la part de bénéfices nous revenant, soit 40%. Mais si on examine la question au regard du chiffre d'affaires, nous sommes plutôt à 14 ans.

Bref, c'est bien connu, on peut leur faire dire aux chiffres tout ce que l'on veut quand on veut dénigrer et dévaloriser.

Nous sommes bien conscients qu'avec 40% du capital de la société, nous serons minoritaires, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons négocié un pacte d'actionnaires nous permettant de bénéficier de différents droits de blocage au cas où... Nous avons toutefois souhaité réunir tous les éléments financiers et factuels liés à cet investissement pour éclairer la décision qui doit être prise..

Certains passent beaucoup de temps et d'énergie pour « ramener contre », peut-être parce qu'ils n'en sont pas à l'initiative.

La RME représente localement un service de grande qualité pour nos concitoyens, mais le monde bouge, la réglementation bouge, donc nous ne pouvons pas rester immobiles. Le temps où la RME était vue que comme une grosse tirelire dans laquelle on va pêcher pour réaliser des projets communaux est un temps révolu. La RME doit sans cesse s'adapter, investir, et à chaque instant, rester compétitive sur le marché de l'électricité. Sa richesse s'appuie incontestablement sur le savoir-faire de ses équipes, pilotée par son Directeur et son Président pour le bénéfice de tous les habitants.

Conforter ses capacités de production à l'appui de nouvelles centrales, valorisée par ce savoir-faire, reste la meilleure stratégie pour son avenir.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

Article déposé le 8 novembre 2021

Prise de participation de la RME à 40%, dans une société exploitant six turbines.

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2020,

Nous avons dû nous prononcer, dans la précipitation, sur les changements de statuts de la RME dans le but de lui permettre une activité hors territoire communal, notamment par l'exploitation de turbines, voire l'achat de l'une d'entre elles. Si nous comprenons bien les motivations de ce changement de statuts, nous étions en revanche interrogatifs car, malgré le long débat qui a précédé le vote, un certain nombre d'éléments essentiels restaient flous. L'un d'eux portait sur le régime fiscal : la nouvelle RME serait-elle soumise à l'impôt sur les sociétés (qu'elle ne paierait pas alors). La réponse du Président de la RME fut : « Non, je ne pense pas, la RME ne sera pas soumise à l'impôt sur les sociétés. C'est toujours une comptabilité publique. Nous allons nous le faire confirmer ».

Devant l'inconsistance de certaines réponses, nous nous sommes ABSTENUS sur ce vote.7

Aujourd'hui, la situation est la suivante,

1. La RME assure l'exploitation technique de 6 turbines hors territoire bressaud, et devrait entrer à hauteur de 40% dans le capital de la société propriétaire de ces turbines. Elle sera donc minoritaire au CA !

Un achat d'actions n'est pas un achat de turbines et la nuance est importante à nos yeux !

Acher des actions dans une société induit un risque plus important que l'achat de turbines en lui-même.

Est-ce le rôle de notre RME que de prendre des risques en achetant des actions ?

Si nous n'avons jamais été opposés aux évolutions juridiques permettant d'investir dans des installations hors de la Commune (motivée par l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité), en revanche nous n'adhérons pas à cette prise de participation dont nous ne maîtrisons pas aujourd'hui les risques.

2. Pour faire aboutir ce « projet », la RME doit emprunter 3,8 millions d'euros (auxquels devront s'ajouter les intérêts) sur 18 ans, soit 225 000 € de remboursement annuel, pour une recette moyenne des dividendes estimée à moins de 100 000 € par an (sur la base des derniers bilans financiers de la société).

Certes, à l'issue de ces 18 années, la RME sera propriétaire d'un capital, mais que vaudra-t-il alors ?

Est-ce la mission de la RME de faire un placement à risque avec un bien public ?

3. Contrairement à ce qui a été annoncé initialement, la RME, du fait de ses nouveaux statuts, sera soumise à un impôt sur les sociétés. La rentabilité s'en trouvera d'autant diminuée.

Lors des 2 derniers conseils d'administration de la RME :



Il a été proposé de voter pour le pacte d'associés et la signature d'un prêt permettant à la RME une prise de participation à hauteur de 40% dans le capital de la société qui gère les 6 nouvelles turbines. Pour les raisons évoquées plus haut, les représentants de notre groupe ont voté CONTRE.

L'achat en direct de turbines, que nous préconisons, correspondait davantage aux valeurs d'une régie municipale, que le co-investissement.

Aussi nous demandons que soit portée à la connaissance des Bressaudais, l'évolution des missions de la RME sachant que pour un tel investissement nous souhaitons une réunion publique.

Les élus du groupe minoritaire



## Noël à La Bresse



*Comme le dit si bien un ancien président américain, « Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit ». Profitons de ce plus beau mois de l'année pour nous rassembler derrière les valeurs du partage et du vivre ensemble.*

*Laura vous présente ici son premier dossier, effectué avec l'aide de Sophie.*

*Bonne lecture !*

*Yannick Daniélou, conseiller délégué à la communication*

# DOSSIER

Et la lumière fut !

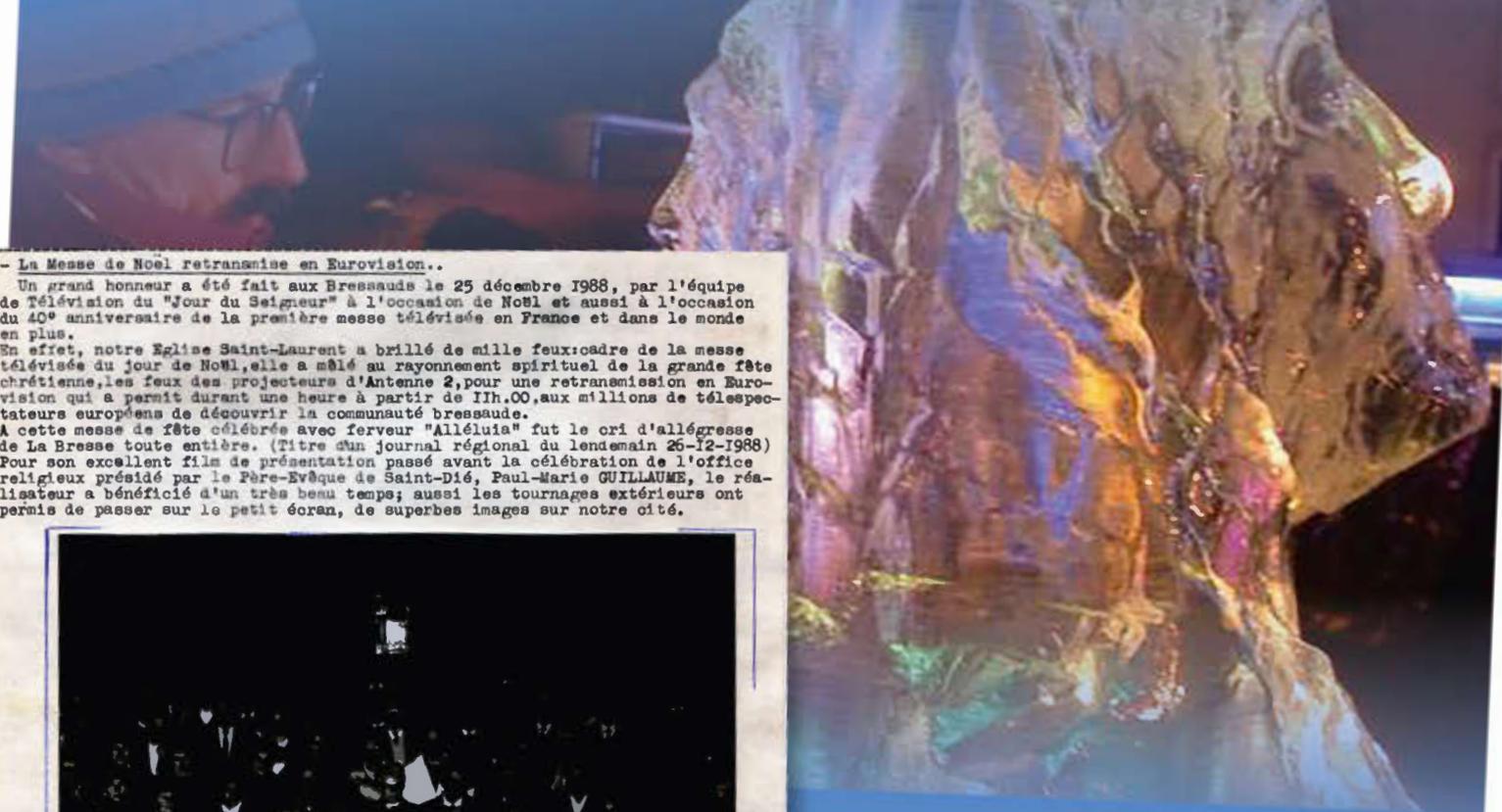
« Au début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques hommes ingénieux ont l'idée de turbiner l'eau du Lac des Corbeaux pour alimenter une centrale capable selon eux, « d'électrifier tout un canton ».

C'est donc la veille de Noël 1905, au cours de la messe de minuit, que la fée électricité remplace pour la première fois, à La Bresse, bougies et lampes à pétrole.

Aujourd'hui, la production d'électricité à partir d'énergies propres, constamment renouvelables et non polluantes reste d'actualité. »

(Texte modifié le 22.11.2005)

Cet évènement a été fêté en 2005, célébrant le centenaire de l'arrivée de la fée électricité sur la commune, la veille de Noël 1905. Pendant cinq jours, la ville a célébré au travers d'un spectacle pyrotechnique sur la place du Champstel, inaugurant également le nouvel espace convivial rendu aux piétons. Une démonstration de sculpture sur glace avait également été organisée. Cet évènement a réuni plus de 3000 personnes au cœur de la ville lumière.



## - La Messe de Noël retransmise en Eurovision..

Un grand honneur a été fait aux Bressauds le 25 décembre 1988, par l'équipe de Télévision du "Jour du Seigneur" à l'occasion de Noël et aussi à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la première messe télévisée en France et dans le monde en plus.

En effet, notre Eglise Saint-Laurent a brillé de mille feux: cadre de la messe télévisée du jour de Noël, elle a mêlé au rayonnement spirituel de la grande fête chrétienne, les feux des projecteurs d'Antenne 2, pour une retransmission en Eurovision qui a permis durant une heure à partir de 11h.00, aux millions de téléspectateurs européens de découvrir la communauté bressaude.

A cette messe de fête célébrée avec ferveur "Alléluia" fut le cri d'allégresse de La Bresse toute entière. (Titre d'un journal régional du lendemain 26-12-1988) Pour son excellent film de présentation passé avant la célébration de l'office religieux présidé par le Père-Evêque de Saint-Dié, Paul-Marie GUILLAUME, le réalisateur a bénéficié d'un très beau temps; aussi les tournages extérieurs ont permis de passer sur le petit écran, de superbes images sur notre cité.



Pour la circonstance, de nombreuses personnes avaient répondu à l'appel pour "renforcer" la Chorale, sous la direction de M. Antoine ALBERTMANN.

## La messe retransmise dans le monde entier

En 1988, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la première messe télévisée.

L'église Saint-Laurent était sous les feux des projections d' « Antenne 2 » devant des millions de téléspectateurs européens.

## L'évolution des marchés de Noël à La Bresse au fil des années...

Le marché de Noël de La Bresse a bien évolué depuis le tout premier, tout en maintenant les traditions. En effet, il prit place tout d'abord dans la Halle des Congrès, où les exposants étaient peu nombreux.



C'est en 2015 que les petits chalets en bois ont fait leur apparition, devant la Maison de la Bresse.

Le marché s'est ensuite déplacé Place du Champtel en 2017. Il était géré tout d'abord par l'office du tourisme et a ensuite été repris par le service communication de la mairie en 2003.



Sophie Tottoli, en charge des animations de la mairie, se démène pour maintenir une atmosphère conviviale et chaleureuse coûte que coûte. Les fins d'années sont rythmées par toutes ces animations, commençant tout d'abord par la fête de Saint-Nicolas, avec le traditionnel défilé dans les rues le premier samedi du mois de décembre. Celui-ci marque le début du marché de Noël, avec de nombreuses autres animations, telles que le lâcher de lanternes blanches, les soirées musicales après-ski, les ateliers décoration de l'Avent, le façonnage et la dégustation de bredalas...



## La légende de Saint-Nicolas



Pour les Alsaciens et les Lorrains, Saint-Nicolas est une histoire connue. Voici un petit rappel de la légende de Saint Nicolas...

Dans la région lorraine, entre Nancy et Metz, l'hiver approchant, trois enfants, partis glaner dans les champs, se perdirent sur le chemin du retour. Attirés par la lumière filtrant des fenêtres d'une maison, ils s'approchèrent et frappèrent à la porte.

L'homme qui leur ouvrit, Pierre Lenoir, boucher de son état, accepta de leur donner l'hospitalité pour la nuit. En fait, sitôt les enfants entrés, il les tua, puis à l'aide de son grand couteau, les coupa en petits morceaux, pour finalement les mettre dans son saloir, afin d'en faire du petit salé.

Saint Nicolas, chevauchant son âne, vint à passer par là et frappa à son tour à la porte du boucher. L'homme, n'osant pas rejeter un évêque, le convia à dîner. Son invité lui demandant du petit salé, le boucher comprit qu'il était découvert et, pris au piège, avoua tout. Le saint homme étendit alors trois doigts au-dessus du tonneau de petit salé, reconstituant et ressuscitant ainsi les trois enfants.

Saint Nicolas enchaîna le boucher à son âne et le garda auprès de lui pour le punir. Il devint le père fouettard, être mauvais, violent et irascible, dont le rôle est de réprimander les enfants désobéissants et les cancre. Toujours vêtu de noir, caché sous une capote et une épaisse barbe noire, il incarne tout l'opposé de Saint-Nicolas, qui arbore, lui une belle barbe blanche, des vêtements colorés d'évêque (mauve et blanc, avec une crosse, dorée à l'origine, puis rouge et blanche, comme le Père Noël actuel), et donne toujours l'image d'une personne bienveillante.

## Les festivités de la Saint Nicolas

Chaque année, les célébrations de la Saint-Nicolas ont lieu autour du 6 décembre, avec le traditionnel défilé de Saint-Nicolas et la distribution de friandises aux enfants (et aux grands !). Jusqu'aux années 1960, en Lorraine la Saint-Nicolas était plus importante que la fête de Noël, bien que la tradition des cadeaux de la Saint-Nicolas se fasse encore dans certaines familles.

Saint Nicolas voyage historiquement accompagné de son âne. C'est pour cette raison que les petits enfants lorrains déposent le 5 Décembre au soir de la nourriture pour l'âne (du foin, du grain ou des carottes) ainsi que quelque chose à boire pour le Saint Nicolas. En échange, la tradition souhaite que le Saint Nicolas apporte des friandises aux enfants sages. Pour les enfants qui n'ont pas été sages, le Père Fouettard (ou le Boucher), vêtu



de noir et porteur d'un grand fagot, parfois le visage barbouillé de suie, accompagne le saint, et distribue une trique (une branche de son fagot).

## Pour les gourmands...

Connaissez-vous la traditionnelle brioche en forme de Saint-Nicolas ?

Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, elle est confectionnée lors de la célébration de la Saint-Nicolas, censée représenter saint Nicolas ou les trois enfants qu'il a sauvés du boucher...

Qu'elle soit nature, garnie de raisins secs ou de pépites de chocolat, ou bien trempée dans du chocolat fondu, elle est appréciée tant par les petits que par les grands !



## Quiz : êtes-vous incollable sur les traditions de Noël ?

❶ Quelle est l'origine de la fête de Noël ?

- A. Romaine
- B. Italienne
- C. Hindouiste

❷ Dans la tradition chrétienne quel événement célèbre-t-on aujourd'hui, le 25 décembre ?

- A. Les Saturnales
- B. Le solstice d'hiver
- C. La naissance de Jésus

❸ Quels rois ont été couronnés le jour de Noël ?

- A. Clovis, Charlemagne, Guillaume le conquérant
- B. Louis XIV, Henri IV et son cheval blanc, Louis XVI

❹ Le mot Noël vient du latin :

- A. A bene placito
- B. Natalis dies
- C. O et præsidium et dulce decus meu
- D. Veni vidi vinci

❺ Où a eu lieu le plus grand rassemblement de Père Noël au monde (13.000 Père Noël !) ?

- A. En Finlande
- B. En Russie
- C. En Irlande du Nord
- D. En Suède

❻ À quelle heure célèbre-t-on, traditionnellement, la première messe de Noël ?

- A. À midi
- B. À quatorze heures
- C. À seize heures
- D. À minuit

❼ Combien de mètres mesure la plus grande bûche de Noël jamais réalisée au monde ? (qui est française !)

- A. 87,3 m
- B. 102,5 m
- C. 207,30 m
- D. 210,40 m

❽ 4. En quelle année, selon le calendrier grégorien, a-t-on choisi la date du 25 décembre pour fêter Noël ?

- A. En 353
- B. En 1223
- C. En 1710
- D. En 1910

❾ Qui l'ancêtre du Père Noël ?

- A. Saint Martin
- B. Saint Nicolas
- C. Saint Basile
- D. Saint Antoine

❿ Selon la légende, combien de rennes possède le Père Noël ?

- A. 7
- B. 8
- C. 9
- D. 10

Réponses :  
 ❶ = A / ❷ = C / ❸ = A / ❹ = B / ❺ = A / ❻ = B / ❼ = C / ❽ = D / ❾ = A / ❿ = C



## Thé de Noël

### Ingrédients

100 gr de thé noir (goût neutre)  
1 orange  
1 citron  
1 c.à.café de vanille en poudre

1 c.à.café de cannelle en poudre  
10 clous de girofle  
1/2 c.à.café de cardamome en poudre

### Préparation

Lavez & séchez votre citron & votre orange.

A l'aide d'un couteau économe, zester le citron & l'orange, en de larges bandes.

Prenez garde à bien ôter uniquement le zeste, et ne pas prélever la peau blanche (qui est très amère).

Détaillez en de très fines lamelles les zestes : dans le sens vertical tout d'abord, puis horizontal ensuite, afin d'obtenir des petits carrés.

Répartissez les sur une feuille de papier de cuisson, de manière uniforme (faites en sorte qu'ils ne se superposent pas).

Faites les sécher au four (préchauffé) à 100°C pendant 1 heure.

NB : si la température minimale de votre four est supérieure à 100°C : raccourcissez le temps de séchage (120°C = 40 min...)

Ecrasez grossièrement les clous de girofle à l'aide du dos d'une grande cuillère.

Dans un grand bol, mélangez les clous de girofle écrasés, le thé, la cardamome, la vanille, la cannelle & les zestes séchés.

Mélangez bien. C'est prêt !

Pour une meilleure conservation : mettez votre thé de Noël dans une boîte à thé (en métal, bien hermétique).

## Biscuits de Noël aux Epices

### Ingrédients

250 g de farine  
1 cas d'épices à pain d'épices  
100 g de beurre  
100 g de cassonade

1 pincée de levure  
1 oeuf  
125 g de miel d'Alsace

### Préparation

Je fais chauffer dans une casserole le miel avec le sucre et le beurre et je mélange jusqu'à ce que le sucre soit fondu.

Je laisse refroidir quelques minutes puis j'incorpore la farine avec la levure, les épices à pain d'épices et l'oeuf.

Je travaille l'appareil jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Je laisse reposer la pâte des Biscuits de Noël aux épices durant 3 heures au frais.

Je préchauffe le four à 180°C (Th 6)

J'abaisse la pâte à 6 mm d'épaisseur avec un rouleau à pâtisserie sans poignée puis je découpe les biscuits de Noël avec un emporte-pièce bonhomme pain d'épices.

Je dépose les Biscuits de Noël aux Epices sur une plaque à pâtisserie perforée recouverte de papier sulfurisé et j'enfourne les Bredele de Noël pour 10 minutes à 180°C (Th 6)

Je laisse refroidir les Bredele de Noël sur une grille à pâtisserie et je les conserve plusieurs semaines dans une boîte en fer blanc.

J'ai décoré ces petits biscuits de Noël avec un glaçage composé de sucre glace et de quelques gouttes d'eau



## Le dicton du mois



*A Noël, il est bon  
d'être enfant*

## La photo du mois



## L'activité du mois



### Le matériel nécessaire :

- Couronne de mousse florale (OASIS) que vous trouverez facilement chez un fleuriste
- Sécateur
- Ruban
- Raphia
- Pommes de pin (4)
- Petites boules de Noël (6)
- Branches de cannelle (6)
- Fils de fer (2)
- Eucalyptus en branche
- Œillets de poète Green Trick
- Œillets blancs
- Fleurs de coton
- Baies d'églantier
- Roses blanches
- Ornithogales

### Étapes de préparation :

Trempez l'Oasis dans l'eau de façon à ce que la mousse soit suffisamment imbibée pour accueillir tous les végétaux pour plusieurs semaines. Une fois la couronne terminée, vous pourrez légèrement arroser celle-ci de façon à garder les fleurs.

Découpez de grandes feuilles d'Eucalyptus et piquez-les sur le tour extérieur de la couronne. Veillez à les recouvrir les unes des autres de façon à ne pas laisser paraître la structure initiale de la couronne.

Découpez de plus petites feuilles d'Eucalyptus afin de recouvrir l'intérieur de la couronne. Même principe que pour l'extérieur : ne pas laisser paraître la structure en mousse de la couronne.

Ajoutez quelques feuilles d'Eucalyptus piquées de manière éparse sur le dessus de la mousse afin de créer une base au décor.

Ensuite selon vos envies, ajoutez des fleurs de coton, de la mousse, quelques pommes de pin ou des boules de Noël.

Vous pouvez également ajouter quelques branches de cannelle sur la mousse. Pour cela, il vous suffit de rassembler deux ou trois branches de cannelle maintenues à un fil de fer bien attaché. Fixez le fil de fer dans la mousse, puis cachez le fil de fer à l'aide d'un raphia.

Coupez quelques boutons d'œillets, de roses et d'Ornithogales, en laissant 1,5 cm de tige, pour couvrir le reste de la couronne selon vos goûts et vos envies. L'idée est de décorer la couronne de Noël jusqu'à ce que la mousse ne soit plus visible du tout. Finalisez la composition en rajoutant quelques baies d'églantier pour être pile dans l'atmosphère de Noël.

# Vie communale

## École Saint-Laurent

### Primaire

Dans le cadre de la semaine du goût les CP / CE1 se sont rendus à l'hôtel Ibis où de belles tables garnies les attendaient.

Au menu : divers fruits sur brochettes tels que l'ananas, le fruit de la passion ou la figue.

Les enfants ont pu tout goûter et apprécier des fruits pas toujours connus comme la grenade.

Pour terminer ils ont également savouré des crêpes à la confiture bio figue vanille, marmelade d'orange ou pomme cannelle.

Toque sur la tête ils sont repartis rassasiés.

La veille ils s'étaient rendus à la boulangerie pour confectionner des petits pains et des viennoiseries.

Bien évidemment, toutes les classes ont participé à cette semaine du goût sous différentes formes pour le bonheur de tous! Les CM2/CM1 sont allés découvrir la fabrication de la confiserie bressaude, les CE2/CM1 ont pu faire un "brunch so british" à la cantine.

### Collège

Le vendredi 22 octobre, journée de soutien à l'association ELA, l'Ensemble scolaire Saint-Laurent de La Bresse a organisé le Cross ELA. La dictée ELA avait été lue dès le lundi matin dans une classe de 3<sup>e</sup> par M<sup>me</sup> le Maire.

Cette année, un impact supplémentaire à cette action a été donné en réalisant **une installation artistique** devant La Maison de La Bresse. Chaque élève de l'établissement a apporté une vieille paire de baskets (parfois des chaussures !) dans laquelle il avait glissé un message à l'attention des enfants d'ELA.



Plus de 200 paires de chaussures, reliées chacune à un ballon gonflé à l'hélium. 400 ballons roses, 400 messages d'espoir et d'encouragement à vaincre la maladie. Cet événement, au-delà d'être symbolique, invite les élèves de l'école à s'impliquer dans un projet d'installation artistique dans l'espace public. Un projet solidaire. Donner du sens à une action publique qui sensibilise les élèves à la réalité d'un projet artistique : travailler avec des partenaires, se donner les moyens nécessaires à atteindre un objectif commun et le mettre en œuvre ! Un final en musique, à midi, durant lequel leur professeur d'anglais à la guitare fait chanter certains élèves en français, anglais, allemand et espagnol. Une action artistique et un sens profond : sensibiliser, s'engager, être solidaire et soutenir.



## Vie communale

### École du centre

#### Exposition « Papillons »

Au mois d'octobre, les quatre classes de l'école élémentaire du Centre ont pu visiter l'exposition consacrée aux papillons, mise en place à la médiathèque de Munster par le Parc Naturel des Ballons des Vosges, dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Les enfants ont profité des compétences d'Aurore, animatrice CPIE, pour percer tous les secrets de cet insecte à la beauté envoûtante et prendre conscience de l'absolue nécessité d'en prendre soin. Cette journée a également permis aux enfants de découvrir la maison du fromage à Munster.

#### Plantes sauvages à l'école

Dans le cadre de la semaine du goût, le jeudi 14 octobre, une collaboration entre l'équipe enseignante, l'accueil périscolaire et la cantine a permis d'initier les enfants aux vertus de quelques plantes sauvages de leur environnement local.

Madame Haltel, de la Ferme aux Herbes à Sapois, a guidé les enfants dans le jardin pour une cueillette de plantes aromatiques. De retour en classe, ces plantes ont servi à faire des infusions.

Toute la semaine, Maryse, cheffe d'équipe de la cantine et Justin, cuisinier, ont proposé des menus ayant comme fil conducteur les plantes aromatiques.

#### Cross du collège

Le traditionnel Cross du collège, annulé l'an dernier pour cause de Covid, a eu lieu en octobre à Cornimont. M. Sage, nouveau principal a invité les classes de CM du secteur. Ce fut l'occasion pour les élèves de créer un premier contact avec l'univers du Collège, de rencontrer quelques professeurs. Les CM1-CM2 ont participé avec sérieux et tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes et avec beaucoup de fair-play.

Bravo à tous et félicitations à Taïna, 3<sup>e</sup> fille, Hugo et Antonin, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chez les garçons, toutes classes confondues.

## Périscolaire

### Les mercredis périscolaires

Durant tout le mois, sous le préau de l'école primaire du centre, vous avez pu voir de nombreux enfants avec brosses, éponges, balais, rouleaux en mains, tous contents de pouvoir participer à la rénovation du mur de leur école.

Chaque mercredi une séance de sport était programmée, ils ont pu s'initier au tennis de table.

Enfin, pour clôturer cette période, les enfants ont confectionné des sacs en forme d'araignées, ainsi que des petits sablés sur le thème d'Halloween



## La Tourterelle

### L'éveil du goût à la maternelle la tourterelle

Dans le cadre de la semaine du goût et du PEDT, chaque classe a bénéficié de l'intervention de Catherine Haltel de la ferme aux herbes. Les enfants ont pu découvrir par la vue, le toucher, l'odorat et le goût les plantes aromatiques : mélisse, menthe, romarin, verveine, bourrache, maggi, sauge, sapin... Ils ont dégusté de la tisane réalisée à partir de menthe, de mélisse et de verveine.

Puis les élèves de la classe des Moyens/ Grands ont confectionné de la compote qui a été dégustée avec les enfants de la classe des Petits/Moyens. En retour ces derniers ont mitonné une soupe avec les légumes des jardins bressauds et ont rendu l'invitation.



## Sport

### La Bressaude

#### Le mot du président

1941 - 2021, La Bressaude en tant que Société Omnisports fête cette année ses 80 ans.

Bien que les activités sportives aient été initiées en 1907, c'est en 1941 sous l'instigation de l'Abbé Lintelzman qu'elles ont été administrativement enregistrées sous la forme d'une société qui fédérait les 4 clubs des sports alors pratiqués à La Bresse, notamment la gymnastique et le basket.

Que de chemin parcouru depuis, que de sports différents ont été proposés aux habitants ! Certains ont disparu faute de pratiquants ou d'encadrement. D'autres sont apparus qui attiraient davantage les jeunes. La Bressaude, qui a récemment transformé son nom de Société en Association, ne perd pas son dynamisme. Elle propose 15 différentes activités sportives tournées vers la compétition en offrant aussi apprentissage et formation pour les plus jeunes.

Merci à toutes celles et tous ceux, bénévoles, dirigeants, arbitres, juges, entraîneurs, formateurs, compétiteurs, débutants et parents qui ont été et qui sont encore les bâtisseurs de ce bel et solide édifice multigénérationnel et multiculturel, chacun apportant son "moellon de granit" selon son temps, ses compétences, ses moyens, ses connaissances, son expérience et ses envies.

#### Octobre : mois record

En effet avec une participation à 25 compétitions et 45 podiums obtenus, nos compétiteurs réalisent un mois exceptionnel qui clôture de belle manière la saison estivale. Un grand bravo à tous.



#### Athlétisme

La section athlétisme de la Bressaude met à l'honneur ce mois-ci son athlète bressaud : **Hicham Errbibih**.

Licencié depuis ses 7 ans, Hicham a toujours été assidu aux entraînements avec les différents coachs du COHM dont Christine Fréchar, Noël Vaxelaire et Jacques Viry, son entraîneur actuel, ce qui a porté ses fruits, puisque, ce dimanche 31 octobre, Hicham est monté sur la 3<sup>e</sup> marche du podium à la demi-finale des Championnats de France de cross au Creusot.

Cela n'a pas été sans mal car après un départ, où comme à son habitude, il a papoté avec ses adversaires et laissé passer devant de jeunes athlètes novices. Il est ensuite rentré dans le dur de la course en se plaçant second, troisième, puis quatrième, il s'est battu sur les 400 derniers mètres et a tenu au mental pour finir à une belle troisième place et gagner ainsi son ticket pour la finale des championnats de France à Montauban.

Hicham vient ainsi compléter son palmarès estival puisque, rappelons-le, il est aussi le champion Grand Est du 2000 m steeple cette année.

## Événementiel

### Repas des aînés

#### Les p'tits amis de Oui-Oui au repas des aînés.

Quel bon moment partagé à l'occasion du repas des aînés ! En effet, les mesures sanitaires avaient mis dernièrement une distance entre les générations mais le plaisir de se retrouver est resté intact : petits et « grands » ont dansé ensemble et une table prévue pour les plus jeunes a permis de prolonger les festivités autour d'une pause gourmande bien méritée. Entre deux valse et deux bouchées, le lien intergénérationnel cher au multi-accueil a été de nouveau mis à l'honneur !

La structure remercie la municipalité pour l'accueil et le goûter.

## Spectacle Pascal Viard

Le temps d'un après-midi, les résidents de l'Ehpad se sont plongés dans une ambiance musicale avec l'auteur compositeur Pascal Viard.

Accompagné de sa guitare, il a réussi à enthousiasmer son public à tel point que ce moment s'est terminé par une séance de dédicaces tout en partageant

le verre de l'amitié.

Cette parenthèse artistique a été offerte par l'association "Les Amis de la Claire".



## Insomnie

L'événement « Insomnie Festival » qui s'est déroulé le samedi 23 octobre a rassemblé 1150 personnes à la Halle des Congrès. Le public présent était totalement conquis, et les organisateurs sont satisfaits de cette édition 2021. Avec une quinzaine d'agents de sécurité, la soirée s'est faite dans le respect du lieu et des règles sanitaires.

L'équipe Vizion production est déjà mobilisée pour une 4<sup>e</sup> édition. Rendez-vous en 2022 !



Photographe : Arbez Guillaume

## Culture

### Rencontre des associations Franco Malienne au Domaine du Haut des Bluches



Les 9 et 10 octobre derniers, le comité de jumelage coopération La Bresse Ménaka organisait une rencontre entre les associations présentes sur la région de Ménaka, regroupées en un collectif nommé France Région De Ménaka (FRDM) dont le but est de fédérer et coordonner toute initiative de coopération et de développement avec pour devise « Faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul » Originaires des départements 44, 54, 57, 71, 88, ces associations se réunissent une fois par an pour leur Assemblée Générale. Deux invités originaires de Ménaka, actuellement en France : Azouer, fils d'Assayana et Al Mansour Youssouf témoignent de la situation à Ménaka où malgré une insécurité toujours présente, la situation a tendance à s'améliorer. Compte tenu des besoins dans le domaine de la santé, l'ensemble des participants décide d'orienter un projet vers la formation d'infirmiers (école d'infirmiers à Gao).

## État-civil octobre 2021

### Naissances

**Enzo**, né le 16 octobre à Cornimont, fils de Ludovic Pelletier et Lionor Velez.

**Lucien**, né le 31 octobre à Remiremont, fils de Betty Mansuy et Johan Poirot.

### Mariage

Le 2 octobre, **Victoria Ricq** et **Robin Lordier**, domiciliés à La Bresse.

### Décès

**Bernard Marc Humbert**, âgé 60 ans, domicilié 26 ter Grande Rue, décédé le 2 octobre à La Bresse.

**Marie-Claire Germaine Grosjean**, âgée de 67 ans, domiciliée 11 route du droit, décédée le 7 octobre à Remiremont, épouse de René Marie Albert Mougel.

**Marcel Firmin Badonnel**, âgé de 87 ans, domicilié 26 rue du Hohneck, décédé le 12 octobre à Remiremont, époux de Noëlle Jeanne Odette Mougel.

## Services communaux

**Mairie** : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

**Astreinte des adjoints** : 06 08 57 51 94

**Services Techniques Municipaux** :  
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine** : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous,  
14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

**EHPAD (Maison de Retraite)**

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)**

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

**Régie Municipale d'Électricité** :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h 30-12h et 13h 30-17h

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement** :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h 30-12h et 13h 30-17h

## Numéros d'urgence



**Urgences à domicile** : 15

**Pompiers et urgences sur la voie publique** : 18

**Gendarmerie** : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

**Service des eaux** : 06 08 23 56 53

**Bâtiments communaux** : 06 07 96 51 26

**Membres de la municipalité** : 06 08 57 51 94

## Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h 30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h 30 à 12h.

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) :  
0820 33 20 20

## Médecins

*Uniquement sur rendez-vous*

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à  
partir de 17h sauf le jeudi.

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

**Maison de services au public**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,

03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h 30-12h sur rendez-vous

les autres jours par téléphone au

03 29 24 96 46

**ADMR Permanence téléphonique** :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

## La Poste

**Horaires** :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h



## Infirmières

**Valérie Flieller et Éliette Foucal**

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h 30 à 9h 30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde** : numéro  
Audiotel 3237

**Pharmacie des Montagnes**

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h 30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis** : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

**Transmosel SARL** : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

## Horaires d'hiver des déchetteries

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

# AGENDA



**3 et 4 décembre**

## Défilé de Saint-Nicolas

Maison des Loisirs et de la Culture

Infos : MCL Murielle Claude  
Tél. : 03 29 25 60 09  
mcllabresse@wanadoo.fr

**les 4, 5, 11 et 12 décembre**

## Vente de sapins de Noël

12 rue Mougel Bey, devant les garages >  
de 9h - 17h les samedis et de 9h - 12h les  
dimanches  
Infos : ADMR

**les 4, 5, 11 et 12 décembre**

## Marché de Noël

Place du Champetel >  
du lundi au samedi 10h - 19h  
dimanche 10h - 18h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr  
www.labresse.fr



**5 décembre**

## Hommage national aux morts pour la France en AFN

Stèle AFN rue du Souvenir

Infos : Isabelle Arnold - unc@yahoo.com

**les 8 et 9 décembre**

## Fête de Noël

Salle des fêtes >  
14h

Infos : Club des Toujours Jeunes  
Christiane Chevalley  
christiane.chevalley@sfr.fr

**11 décembre**

## Concert Michael Jones

Salle des fêtes >  
20h

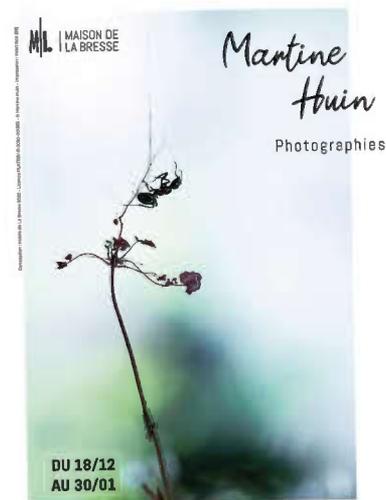
Infos : Music live events - Chantal Poirot  
Tél. : 06 32 50 69 76

**Du 18 décembre au 4 janvier**

## Exposition "Reflets Noir et couleurs"

Maison de La Bresse >  
du mardi au samedi 15h - 18h  
dimanche 10h30 - 12h30 - 15h - 18h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr  
www.labresse.fr



**Du 18 décembre au 30 janvier**

## Exposition "Équilibre du silence" Martine Huin

Maison de La Bresse >  
du mardi au samedi 15h - 18h  
dimanche 10h30 - 12h30 - 15h - 18h

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr  
www.labresse.fr

**Les 20 et 27 décembre**

## Pot de bienvenue des vacanciers

Maison de La Bresse >  
De 17h à 19h

Infos : Office de Tourisme Loisirs  
Tél. : 03 29 25 41 29

**29 décembre**

## Spectacle sur glace Everest on Ice

Espace Loisirs Patinoire >  
18h30

Infos : Mairie - Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr  
www.labresse.fr

Culture

Loisirs

Divers